



**RÉUNION DU COMITÉ SYNDICAL
DU MARDI 8 AOUT 2023**

LISTE DE DÉLIBÉRATIONS EXAMINÉES

Conformément à la réforme de la publicité des actes des collectivités territoriales applicable à compter du 1^{er} juillet 2022, le compte-rendu est supprimé pour laisser place à un document similaire : la liste des délibérations examinées.

Le Mardi 8 Août 2023, à 13h30, le comité syndical, sur convocation adressée par la Présidente le 2 Août 2023, conformément aux articles L.2121-10 et L.2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni dans la salle du conseil municipal de la Mairie de Brinon-sur-Sauldre.

Madame Catherine HUPPE, Présidente du SIVOS, préside la séance.

Présents :

Mesdames Catherine HUPPE « Présidente » et Marie-Christine SCHWAB « vice-présidente », Mesdames Marie PETIT et Solène LAACHIR, déléguées titulaires.

Absentes excusées : Madame Sonia CHAPRON représentée par Monsieur Christian LAROCHE, délégué suppléant et Madame Clémence ROBLIN représentée par madame Odile DEPÉE, déléguée suppléante.

Début de la séance : 13h30

Secrétaire de séance : Madame Marie PETIT

Approbation du procès-verbal du conseil municipal du 10 Mars 2023 :

Le procès-verbal de la séance du Comité syndical du 10 Mars 2023, a été approuvé à l'unanimité.



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE
BRINON- CLEMONT**



Le point porté à l'ordre du jour a donné lieu à la délibération suivante :

N°2023-06	Convention de partenariat 2023/2024 avec l'école de musique d'Aubigny-sur-Nère
------------------	---

Le comité syndical a décidé :


- D'accepter la proposition de Madame la Présidente dans les conditions exposées ci-dessus,
 - D'autoriser Madame la Présidente à signer la convention de partenariat 2023/2024 entre le SIVOS Brinon-Clémont et l'école de musique d'Aubigny-sur-Nère, annexée à la présente délibération.
- ↪ **Décision : Adopté à l'unanimité des votants**

L'ordre du jour étant épuisé, Madame la Présidente, lève la séance à 13h55.

Date d'affichage en mairie : 8 Août 2023.

Date de mise à en ligne sur les sites internet des Communes de Brinon et Clémont : 8 Août 2023.

Toutes les délibérations et pièces annexes sont consultables à la mairie de Brinon-sur-Sauldre, sur le panneau d'affichage, aux horaires d'ouvertures du public.

Présents	Signatures SYNDICAT INTERCOMMUNAL A VOCATION SCOLAIRE BRINON - CLEMONT Siège : Mairie de Brinon sur Sauldre 6, Route de Chaon 18410 BRINON SUR SAULDRE
Présidente de la séance : Mme Catherine HUPPE	
Secrétaire de la Séance : Mme Marie PETIT	